



Problème relevé compteur gaz

Par **nanou030905**, le **13/02/2008** à **17:37**

Bonjour,rnrnNous avons emmenagé dans notre logement au mois de Mai 2007. Nous n'avons eu l'état des lieux qu'il y a environ 15 jours par l'agence immobilière, suite à notre demande.rnA plusieurs reprise nous avons demandé à notre propriétaire le numéro de téléphone de la société qui gère la cuve de gaz alimentant notre maison, pour faire mettre à notre nom, mais sans aucune réponse. Nous nous sommes aperçu que le relevé du gaz lors des l'état des lieux n'avait pas été fait.rnMais le précédent locataire est parti le 6 Février 2007 et la société du gza a fait un relevé début Mars et m'a expliqué que du 6/02/07 à début mars le compteur avait bougé bien qu'il n'y ait eu personne dans le logement.rnDu coup la société nous demande de payer de début Mars à maintenant.rnQuel droit avons nous, que dois faire l'agence immobilière, le propriétaire et nous-mêmes?rnrnMerci d'avance, car nous avons une facture de 670 euros qui nous attend.